



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 février 2021

Relance de la filière aéronautique : 21 millions d'euros déjà alloués par l'Etat aux 30 premiers lauréats franciliens

Le plan France relance mobilise 300 millions d'euros sur 3 ans pour relancer la filière aéronautique dans le cadre du fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique. En Île-de-France, les 30 premiers projets lauréats annoncés depuis le lancement du plan de relance se sont, d'ores et déjà, vus allouer une aide de 21 millions d'euros. C'est dans ce contexte que Magali Charbonneau, préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a visité aujourd'hui l'entreprise STPI, l'une des deux lauréates parisiennes de ce fonds de soutien, qui bénéficie d'une aide de 946 608 € pour développer son projet « MODERNAERO01 ».

300 millions d'euros mobilisés au niveau national pour relancer la filière aéronautique

Particulièrement touchée par les conséquences économiques de la crise sanitaire, la filière aéronautique, qui compte 300 000 emplois industriels, constitue l'un des piliers de l'industrie française.

Afin de permettre à ce secteur d'excellence de rebondir après la crise, de préserver les compétences de ses employés et de construire l'avion vert du futur, le gouvernement a lancé, dans le cadre du plan France relance, un fonds de soutien qui permettra d'accélérer la diversification, la modernisation et la transformation écologique de cette filière. Doté de 300 millions d'euros sur 3 ans au niveau national, ce fonds a d'ores et déjà permis de financer le développement de 30 premiers projets en Île-de-France, dont 2 à Paris, pour un montant de 21 millions d'euros.

L'appel à projets, ouvert jusqu'au 1er juin 2021, est consultable ici : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697>

Pour plus d'informations : <https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf>

STPI : une entreprise innovante, dont l'activité favorise la résilience et l'indépendance stratégique de la filière aéronautique française

L'entreprise STPI (société technique de productions industrielles) est le leader mondial des composants de commutation en environnements sévères. La commutation consiste à couper ou rétablir la distribution d'un courant électrique. STPI conçoit également des systèmes embarqués, c'est-à-dire des systèmes électroniques et spécialisés pour des fonctions précises, pour l'aéronautique, le spatial, la défense, le ferroviaire et le secteur nucléaire. Elle compte parmi ses clients plusieurs fleurons industriels français et européens tels que Dassault aviation, Airbus, Safran, Thales, Alstom, Bombardier, EDF.

Le projet « MODERNAERO01 », financé par le fonds de soutien, permettra à l'entreprise STPI de se diversifier en développant de nouveaux composants pour le marché spatial, d'une part, et d'accroître l'automatisation et la numérisation de son processus de production, tout en le rendant moins polluant, d'autre part. Le projet doit également permettre à l'entreprise STPI de recruter jusqu'à 10 personnes supplémentaires.

L'aide fournie par l'Etat sur ce projet s'élève à 946 608 € sur un budget total prévu par l'entreprise de 1 445 000 €, soit une participation de l'Etat à hauteur de 65 %. Le soutien à ce projet permet à l'Etat de soutenir la localisation d'activité industrielle sur le territoire national, de favoriser l'innovation, et de renforcer la résilience du secteur aéronautique français.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15